



**HAL**  
open science

## Réflexions sur le statut des emprunts dans les langues “ mixtes ” à partir du cas mauritanien

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Réflexions sur le statut des emprunts dans les langues “ mixtes ” à partir du cas mauritanien. Manwel Mifsud. Proceedings of the 3rd International Conference of AIDA (Malta, 29 March - 2 April 1998), AIDA, pp.107-112, 2000. halshs-00460215

**HAL Id: halshs-00460215**

**<https://shs.hal.science/halshs-00460215>**

Submitted on 26 Feb 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Réflexions sur le statut des emprunts dans les langues “mixtes” à partir du cas mauritanien <sup>1</sup>

Catherine Taine-Cheikh

Dynamique Du Language - Lyon (UMR 5596 du CNRS)

[yctc@club-internet.fr](mailto:yctc@club-internet.fr)

## I. Diglossie, code-switching, code-mixing et emprunts

Traditionnellement, existence d'une diglossie, au moins dans une partie de la société (diglossie au sens de W. Marçais et Ch. Ferguson, non de J. A. Fishman) — même si la répartition fonctionnelle des deux variétés serait à discuter —.

Actuellement, existence de variétés intermédiaires : arabe médian, arabe moyen ou Middle Arabic ; arabe parlé des scolarisés (Educated spoken Arabic : ESA) ; arabe parlé formel, ... D'où terme de triglossie proposé par A. Youssi (1983 et 1992) — intéressant si on n'y voit pas un niveau parfaitement homogène.

Dans ma thèse "Arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie - Etude morphosyntaxique" (1978) je décrivais un mélange dialecte / arabe “littéraire” moderne où les emprunts jouaient un rôle important — donc plutôt du code-mixing, mais avec l'idée d'un certain continuum —.

D'autres travaux partent de la problématique de l'alternance codique (le code-switching) arabe / arabe et en discutent la validité. Pour des raisons différentes, le code-switching est remis en question par l'existence des emprunts. J. Heath : il y a difficulté à trancher entre les cas de code-switching et les cas d'interférence, mais l'alternance codique est considérée comme un état transitoire (opposé à l'emprunt comme item intégré). D. Wilmsen : l'existence des emprunts (intégrés) perturbe les règles d'alternance.

Notre problématique : partir des emprunts et voir dans quelle mesure ils peuvent nous aider à mieux comprendre les phénomènes de code-switching et de code-mixing.

Le dialecte, système “bien défini” par opposition à l'arabe moderne standard (MSA) selon Alan Kaye (1972) — opposition contestée par S. A. El-Hassan (1978). En tout cas le ḥassāniyya (le dialecte arabe de Mauritanie, parlé par les “Maures” — un parler maghrébin de type bédouin) est suffisamment homogène pour qu'on puisse exposer ses caractéristiques générales.

A/ *Consonnes* : pas de hamza ; qâf réalisé /g/ ; ghayn réalisé /ğ/ par certains, /q/ par d'autres, mais ġġ > qq ; djîm réalisé /ž/ (chuintante non affriquée) ; maintien des interdentes avec *ḍ* représentant (en général) *d* et *ḍ* — *t* peut être réalisé comme une sourde ou comme une sonore (tendue par rapport à *d*) — ; réalisation sonore de la fricative labiodentale : [v] mais *ff* réalisé [ff] ; emphatiques *ṣ*, *ṭ* et *ḍ* mais aussi *r* (≠ *r*), plus rares, *z* (du berbère), *b*, *ṽ* (*ff*), *m* et *l* ; phonèmes marginaux (emprunts aux langues voisines) *q*, *dʎ*, *tʎ*, *ñ*.

---

<sup>1</sup> Une version non abrégée devrait paraître dans la revue *Estudios de Dialectología Norteafricana y Andalusí (EDNA)*, Univ. de Zaragoza.

B/ *Voyelles* : voyelles longues /ā/, /ū/ et /ī/ sauf en finale ; diphtongues [ey] et [ow] plutôt que [ē] et [ō], [uww-] et [iyy-] plutôt que [ūw-] et [īy-] ; pas de syllabes ouvertes à voyelle brève sauf : en finale, en syllabe initiale dans quelques cas particuliers (élatifs en *a-*, passifs en *u-* et *yu-*, inaccomplis en *i-*) et dans les emprunts (au berbère, au français, ...) ; deux phonèmes brefs en syllabe fermée : /a/ réalisé [œ], notée ici *e*, en contexte neutre et /ə/ (représente à la fois *i* et *u*).

## II. Les emprunts à l'arabe standard, le ḥassāniyya des lettrés

1) *Poème de Sīdi wəll Sīdi*, grand résistant, qui a abandonné son titre d'émir du Trarza pour rejoindre le maquis du Nord (Poème XL du mémoire de Mohamed O. Boyah "Poésie de la résistance en Mauritanie 1900-1933"). *Gāv* (rime abab), mètre *lā-bteyt* (cf. C T-C, 1985).

1. le ʕədt əb žeyš-i l əl-žihād "Si j'ai avec moi une armée pour la guerre sainte
2. nəbdəl žehd-i vī-h u kâvi J'y mettrai tous mes efforts et ce sera suffisant
3. w-īle mā ʕədt əb-žeyš-i zād Et si je n'ai pas d'armée à mes côtés, alors
4. əngâvi wə ntemm əmgâvi. Je me tournerai vers le nord et marcherai droit devant."

Emprunts :

*žeyš* "armée", rare (poésie 18ème).

*əl-žihād* : maintien de la voyelle en syllabe ouverte (nécessaire pour la métrique), non assimilation du *l* de l'article à *ž*

*nəbdəl žehd-i* : v. signalé uniquement dans l'expression *bdəl žehd-u* (cl. *baḍala saʕi* "faire des efforts"), cf. CT-C, *Dict. Ḥass.- Français* : 68. *žehd* : synonyme de *žedd*.

2) *Poème de Seddūm wəll Ābbe* (griot-poète) à la mémoire de l'émir Bekkâr wəll Sweyd Aḥmed mort en combattant le colonialisme, en 1905, dans le Tagant, à Râṣ-əl-vîl (litt. "Tête de l'éléphant"). C'est un long poème dont voici le refrain.

Mètre : *mreymīde* (hémistiche de 7 pieds, avec 2<sup>e</sup> syllabe longue : CV:C ou CVCC).

1. ənvəʕ d-deyv əl-məstaḡrab "L'hospitalité envers l'étranger exilé
2. wə ž-žâr lə-kbîr ət-taqîl Et envers le voisin envahissant et pénible,
3. wəl-ḡəlḑ wə-mṛuwuwət lə-ʕrab L'honneur et la dignité des Arabes
4. əbgâw və-gve râṣ əl-vîl Sont restés au nord de Râs-əl-vîl ."

Emprunts :

*d-deyv* (var. *ḏ-ḏeyv*), pl. *dyâv* / (plus cl.) *diyâv*, *diyāvîn* / *duyûv* : "hôte". *Dict.* : 1283.

*ət-taqîl* : maintien de la voyelle et maintien de l'uvulaire. Sens différent de *tgîl*.

3) *Poème de Šeyx Muḥammed el-Mamûn* (poème XXXVI de O. Boyah)

Mètre *lā-bteyt ət-tâmm* : 8 syllabes (seule la dernière, à la rime, peut être longue).

9. dūk əl mâtu mužāhidîn "Ceux qui sont morts [sont des] martyrs
10. weddâw əl-wāžəb wə s-sənnə Qui ont accompli leur devoir et la Sunna ;
11. žewwežnâ-həm mən hûr əl-ʕîn Nous les avons mariés aux nymphes du Paradis
12. wə xtâru naʕîm əl-žənnə Et ils ont choisi le bonheur du Paradis (...)"

Emprunts :

*mužāhidîn* : maintien de *-i-* ; *naʕîm* : maintien de *-a-* ; *əl-žənnə* : non assimilation.

Par contre, noter, dans *žewwežnâ-* l'assimilation très dialectale (*z...ž* > *ž...ž*).

4) *Caractéristiques formelles* : *q*, *d*, maintien de la voyelle brève en syllabe ouverte. Également, possible maintien du hamza interne (ex. *aʿmār*, var. rare de *āmār* "ordonner", mais *dāʿīmen* "toujours", plus fréquent que *dāymen*). Non assimilation de l'article à *z* ; exception aux règles dialectales d'assimilation et de dissimilation des chuintantes et des sifflantes, cf. C T-C, 1979-84. Exception aux règles de métathèse dans les noms, quand F de C3 > F de C2. Cf. hass. *ṛṭal* "livre (poids)" / cl. *raṭl*, mais emprunts *vaqʿar* "pauvreté", *vaqʿal* "perfection"), voir C T-C, 1988 : 246 et sq.

Il existe cependant quelques variations et tous les emprunts ne sont pas formellement reconnaissables.

### III. *L'arabe médian : des emprunts au code-mixing*

Extrait d'un discours du Secrétaire local du Parti du Peuple Mauritanien (1975).

Texte standard : dialecte ;

Italiques : emprunts (intégrés), formes médianes (mixtes) ;

Italiques soulignées : présence de classicismes.

*eš-šebāb* huwwe lli ʿlī-h ʿār *ed-divāʿ* ʿan el-waṭan  
 "la jeunesse c'est sur elle que (repose) le défi de la défense de la patrie

*eš-šebāb* huwwe lli v- *muʿtemar el-wiḥde* v-*muʿtemar*  
 la jeunesse c'est elle qui, dans le Congrès de l'Unité, dans le Congrès de

*et-tewḍīh* ndemež v el-*ḥizb* wə ʿtā-h el-*ḥizb* *el-vurṣa* v *yittaxad*  
 la Clarification, s'est intégrée dans le parti et le parti lui a donné l'occasion de prendre

*mesʿuliyāt-u* dār ʿlī-h *el-mesʿuliyye* wə ʿtā-h *el-vurṣa* v  
 ses responsabilités et il a mis sur elle la responsabilité et il lui a donné l'occasion de

*yəttaxad*-he ... *mən wāžib* *eš-šebāb* *yumin* *bi mesʿuliyt-u* u  
 la prendre. (Il est) du devoir de la jeunesse [qu'elle] ait foi dans sa responsabilité,

*iqūm* *bi l-mesʿuliyye* u *ḥaqqaq* *el-mesʿuliyye* ...  
 [qu'elle] prenne la (=sa) responsabilité et [qu'elle] réalise la [=sa] responsabilité.

*el-mesʿuliyye* *besīta* we *ḍaxme* ... *innemā* hiyye *ewwelen* *mesʿelet*  
 La responsabilité [est] simple et large. En fait elle [=c'est] d'abord un problème de

*taʿbiʿe* *taʿbiʿet* *el-žemāhīr* ... ngədd ngūl we *lillahi el-hamd*  
 mobilisation, ... de mobilisation des masses. Je peux dire, et grâce soit rendue à Dieu,

ʿan-he gāʿ kāmle *muʿabbeʿe* v *nitāq* *ḥizb* *eš-šaʿb*  
 qu'elles (sont) toutes mobilisées dans le cadre du Parti du Peuple

bī-ne lli əxxūt *eš-šebāb* lə-kbār kānu ḥatte hūme  
 parce que [nous] les grands frères de la jeunesse étaient, même eux,

b *težrubit - hum* u *imān - hum* u *tiqat - hum* *bi l-ḥizb* ellā  
 avec leur expérience, [et] leur foi et leur confiance dans le parti seulement

*yaʿmlu* *ženben li ženb* *ilā žānib ebnaʿ-hum* əl *taḥqīq* *nevs* *el-qarad*  
 ils travaillent côte à côte au côté de leurs fils pour (la) réalisation (du) même désir."

Beaucoup d'emprunts traités, dans l'ensemble, comme dans le ḥassāniyya des lettrés. Abondance des *hamza*-s internes et des voyelles brèves en syllabe ouverte

(jusqu'à la conservation du vocalisme de certaines conjugaisons verbales, cf. *yumin*, IVème forme cl.). Hésitation entre le /a/ du class. et le /ə/ du dialecte dans la réalisation de l'article défini (/a/ ou /ə/) et de la terminaison des féminins en état d'annexion (/at/ ou /ət/).

Beaucoup de masdars (avec schème cl. en *tafʿīl* au lieu du schème dialectal en *tafʿāl*, cf. *taḥqīq*). Fréquence des état d'annexion en série ; fréquence des compléments prépositionnels après les verbes et même les noms abstraits (cf. *ed-divāʿ ʿan el-waṭan*). Introduction de locutions complétives telles que *ʿle enn* après des verbes empruntés; usage très fréquent de formes ou locutions adverbiales (cf. *ženben li ženb*) où l'ancienne terminaison casuelle sert d'élément autonomisateur (au sens de Martinet). Usage cl. de quelques indéfinis comme *nevs*.

Des classicismes peu nombreux et limités à des syntagmes, ce qui donne l'impression de locutions toutes faites empruntées soit au Coran (*liḷlahi el-ḥamd*), soit à l'arabe moderne. À noter la possibilité (non illustrée ci-dessus) de ce que j'ai appelé "arabisation par contiguïté" (1978 : 492 et sq) : *ešyāʿ žuzʿiyye židden* "des choses très limitées" (avec *židden* au lieu de l'adverbe usuel *ḥatte*).

Problème d'unité stylistique, voire même rythmique, plutôt que de véritables classicismes. Pas de code-switching puisqu'il n'y a pas véritablement "arabe littéraire" pur. Il s'agit toujours de formes mixtes<sup>2</sup>. L'intrusion de classicismes dans des mots du dialecte est appelée *ʿarabiyyat šertāt* "l'arabe de l'hyène". *Mā hāde ?* demande l'hyène lorsque, revenant de l'école coranique, elle marche sur une courge évidée : *qšāše naḥnu lledi daqdaqnā-ha bi-ḥawāfiri-na* "une courge que nous avons écrasée avec nos sabots" (hass. : *qšāše (əḥne) degdegnā-he bə ḥwāvār-ne* . Cet arabe est très moqué en Mauritanie (on critique l'appel au classique, à l'arabe littéraire, quand ce n'est pas nécessaire).

#### IV. Du code-mixing au code-switching

Prêche de wəll Sidi Yaḥye intitulé *asʿilāt Dyigenni* "Les questions de Dyigenni" (toponyme). Le titre donne le ton : une juxtaposition des "extrêmes". Ici emprunts de syntagmes entiers et même de propositions complètes (également passage de l'emprunt à la citation)<sup>3</sup>.

<i>xāləg wāḥəd qādi</i>	<i>qādi</i>	<i>maʿrūv</i>	<i>ilyās ibnu muʿāwiyyata</i>	<i>ʿāləm želīl</i>
"il y avait un qadi	un qadi	connu,	Ilyas ibn Muʿāwiyya	un savant éminent
<i>maʿrūv</i>	<i>b-əl-viqh,</i>	<i>ʿaqlu-hū</i>	<i>kāde en yekūne wahyan,</i>	<i>mən šəddət ləʿqal</i>
connu	pour le fiqh	sa raison	est quasi message divin	tant elle est puissante

<sup>2</sup> Cf. J.-M. Tarrier à propos de l'arabe parlé formel de Damas (1993 : 103) :

— dans les mots lexicalement ou morphologiquement classiques apparaissent des "dialectalismes" ;  
 — dans les mots lexicalement ou morphologiquement neutres apparaissent des "dialectalismes" et des "classicismes" ;

— dans les mots lexicalement ou morphologiquement dialectaux il ne se passe rien.

<sup>3</sup> J'ai fait une étude approfondie des discours de w. Sidi Yaḥye dans "De la variation linguistique dans le prêche populaire mauritanien" (in *Language contact and language conflict in Arabic*, A. Rouchdy éd., Curzon Press, à paraître).

u gālu nn-u žā-h wāḥəd žā-h eṭneyn mətxāšmīn  
 et on raconte que quelqu'un est venu le voir, deux plaignants sont venus le voir,  
 gaṭṭ gə[l]t-hā-l-kum hown *el-ḥamdu li-llāh* marṛāt yeḡeyr  
 je vous l'ai déjà raconté ici - grâce soit rendue à Dieu -[plusieurs] fois mais  
*lā ba'sa bi i'ādati-hā inna l-ʿālima lā yakūnu ʿāliman ṣālihan illā*  
 il n'y a pas de mal à le répéter que le savant ne devient un savant véritable seulement  
*idā kāna ma'a ʿilmi-hī al-vitna...* i'ūd keḃbeyyāt mā.....  
 si son savoir est accompagné de sagesse (et ainsi) des cow boys (=bandits) ne [...]  
 temm *ḏānn ʿle ənn-u* azrag w-ašfaṛ u b-daṛəgt-u yeḡeyr  
 [on] croit qu'il [est] tâcheté (=naïf) et jaune, avec une tâche au front alors qu'il  
*mā yənqṛab ma'a ma'rivati al-ahkāmi al-vaṭīn*  
 est redoutable avec (sa) connaissance intelligente des règles de droit  
*huwwe l-maxlūq ḥāde kāne kedālike rahima-hu llāhu* u žāw-h eṭneyn  
 lui cette créature ici évoquée était ainsi [qu'] Allah l'agrée et il reçut la visite de deux  
 mətxāšmīn wāḥəd weddaʿ əl-wāḥəd ṣəṛra ʿand-u eṭəṛ-ha ši mən əl-māl  
 plaignants l'un confia à l'autre un noeud (=tissu) ayant semble-t-il quelque bien  
*daṛāḥəm weddaʿ-hum l-u w-aṭṛ-u mneyn žā-h idōṛ-u ixallṣ-u*  
 des dirhams [qu'] il lui a confiés et, semble-t-il, quand il est venu pour qu'il le paie  
 nkaṛ-ha gāʿ eywe utowv ṭrāvʿu ʿle *ilyās ḥāde ibn*  
 alors il a tout nié ... tout simplement. Ils ont porté (l'affaire) devant cet Ilyas Ibn  
*muʿāwiyya əl-qādi* [...] gālū l-u *kedā* sewwel-hum gāl l-u  
 Muʿāwiyya, le qadi (...) ils lui dirent "voilà..." il les interrogea il lui (=leur) dit  
*eyyu-kum el-muddaʿi wa eyyu-kum el-muddaʿā ʿaley-hi* [...]  
 — "lequel d'entre vous (est) le plaignant et lequel d'entre vous (est) l'accusé ? (...)  
 kəll-he gāl l-u rāṣ-u gāl l-u āne huwwe lli *maddaʿi ʿle*  
 chacun d'eux lui dit [à propos] de lui-même, il lui dit — "c'est moi qui requiers contre  
*ḥāde ɾ-rāžəl u huwwe nākər* [...]  
 cet homme et lui (le) nie" (...).

Permanence plus ou moins nette des habitudes phonétiques, y compris jusque dans les parties les plus classiques : la fricative sonore [v] (cf. *al-vitna*, *al-vaṭīn*), l'interdentale [ə], la tendance à l'imala de /a/ (cf. *kāne*) et à la centralisation des voyelles d'avant.

Tendance à réaliser l'article *al-* avec une voyelle un peu plus ouverte (plutôt [œ] que [ə] ou [ə]). Tendance à maintenir les voyelles en syllabe ouverte, y compris dans les morphèmes grammaticaux comme *wa* "et", *bi* "avec" (hass. *b* ou *bə*), *ʿaley-* "sur" (hass. *ʿlī-*).

### Conclusion

D'une certaine manière on peut dire qu'il n'y a pas de diglossie, car pas de dialecte "pur" ni d'arabe littéraire (ou standard) "pur". En effet tout arabe formel présente une certaine porosité, ne serait-ce qu'au niveau des habitudes articulatoires et prosodiques.

Quant au dialecte, il faudrait sans doute qu'il soit exempt de tout emprunt pour être véritablement homogène. Les emprunts — qu'il s'agisse de ceux au berbère ou de ceux à l'arabe littéraire — ont en effet tendance à être des formes "mixtes", marquées à la fois par le système de la langue source et celui du dialecte.

Je préfère cependant considérer qu'il y a bien deux pôles et que, dans certains cas (historiquement en particulier) ils donnent l'impression qu'ils sont massivement prévalents — d'où l'effet de diglossie — mais que, dans d'autres cas, ils présentent des rapports moins univoques.

Les emprunts purement lexicaux, lorsqu'ils sont intégrés (comme dans le hassāniyya des lettrés) correspondent à un premier type de mélange, de caractère limité. L'arabe médian poursuit en les élargissant les zones de mélange (notamment le domaine syntaxique) et accroît d'autant les facteurs de variation. Dans l'ensemble, les règles de mélange acceptables (socialement parlant, non "ridicules") couvrent un quasi-continuum, mais ne justifient pas les classicisations partielles non motivées.

Le code-switching, nous l'avons vu notamment dans le dernier exemple, relève bel et bien d'un autre phénomène linguistique. Les classicisations n'y sont pas partielles mais s'étendent souvent à des propositions entières (il arrive aussi qu'ils succèdent à des passages en arabe médian). Les exemples arabe / arabe ne sont pas radicalement différents, de ce point de vue, des autres cas de code-switching. La prise en compte des effets pragmatiques et stylistiques est ici nécessaire.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- EL-HASAN, S. A. (1978), "Educated spoken Arabic in Egypt and the Levant: a critical review of diglossia and related concepts", *Archivum Linguisticum* 8/2, 112-132.
- FERGUSON, Ch. (1959), "Diglossia", *Word* 15, 325-340.
- FISHMAN, J. A. (1967), "Bilingualism with and without diglossia ; diglossia with an without bilingualism", *Journal of Social Issues*, XXIII, 2, pp. 29-38.
- KAYE, A. S. (1972), "Remarks on Diglossia in Arabic : well-defined vs ill-defined", *Linguistics* 81/1, 32-48.
- HEATH, J. (1989), *From Code-Switching to Borrowing : Foreign and diglossic mixing in Moroccan Arabic*, London : Kegan Paul.
- MITCHELL, T. F. (1978), "Educated spoken Arabic in Egypt and the Levant, with special reference to participle and tense", *Journal of Linguistics* 14, 227-58.
- TAINE-CHEIKH, C. (1978), *L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie - Etude morphosyntaxique*, Doctorat, Paris V - René Descartes.
- (1988-98), *Dictionnaire Hassaniyya-Français*, 8 vol. parus, Paris : Geuthner.
- (1979-84), "Les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes dans les dialectes arabes", *C. r. du G.L.E.C.S.* 24-28, 413-35.
- (1985), "Le pilier et la corde : recherches sur la poésie maure", *B.S.O.A.S.* XLVIII/3, 516-35.
- (1988), "Métathèse, syncope, épenthèse : à propos de la structure prosodique du hassaniyya", *B.S.L.P.* 33/1, 213-52.
- (1998), "Les emprunts au berbère zénaga - Un sous-système vocalique du hassaniyya", *Matériaux arabes et sudarabiques (G.E.L.L.A.S.)* n° 8 (Nouvelle Série), 93-142.
- TARRIER, J.-M. (1993), Contribution à l'étude de l'arabe parlé formel, in *Développements récents en linguistique arabe et sémitique*, Damas : Institut Français de Damas, 93-120.
- YOUSSEF, A. (1983), "La triglossie dans la typologie linguistique", *La Linguistique* 2, 71-83.
- (1992), *Grammaire et Lexique de l'Arabe Marocain Moderne*, Casablanca : Wallada.

WILMSEN, D. (1996), "Codeswitching, code-mixing, and borrowing in the spoken Arabic of a theatrical community in Cairo", *Perspectives on Arabic Linguistics IX*, 69-92.